

*Initiatives ministérielles*

[Traduction]

Le projet de loi C-78, cette mesure législative tout à fait incomplète et qui correspond à l'idée que se fait le gouvernement de la façon dont une société moderne doit s'occuper de l'environnement, a été étudié pendant cinq mois en comité.

Des mémoires ont été présentés par des environnementalistes, des industriels, des organismes juridiques, des groupes d'autochtones, bref par pratiquement tous les groupes au sein de la société canadienne. Or, tous les témoins entendus étaient opposés à ce projet de loi.

Ces témoins ont été choisis par nous, mais aussi par le gouvernement, pour assurer la défense de son projet de loi. Pourtant, la lecture de cette mesure législative et son examen ont fait dire à tous les intéressés que le gouvernement n'avait aucune idée de la façon dont une société moderne doit s'occuper de l'air que nous respirons et de l'eau que nous buvons.

Pour certains, le projet de loi était trop vague et incomplet, tandis que pour d'autres il menaçait l'intégrité même de notre écosystème.

Un grand nombre d'intervenants ont proposé des amendements très intéressants qui ont fait l'objet de discussions poussées. En effet, nous avons rencontré l'ancien ministre pour examiner les suggestions faites. Le gouvernement nous a dit à plusieurs reprises qu'il allait présenter des amendements.

Il nous a dit que le projet de loi serait complet. Il nous a fait toutes sortes de promesses selon lesquelles les communiqués de presse qu'il publiait correspondraient un jour à la réalité et que le projet de loi serait modifié.

Le gouvernement a systématiquement manqué à ses engagements. Les amendements promis n'ont jamais été apportés, et des rumeurs ont circulé, selon lesquelles il y avait des dissensions et des querelles au sein du Cabinet.

Malheureusement, le ministre de l'Environnement de ce gouvernement n'a pas beaucoup de poids face aux ministres de premier plan tels que les ministres de la Santé, de l'Énergie, et du Commerce extérieur, qui ont dit à maintes reprises que le gouvernement conservateur ne se préoccupait nullement de l'environnement.

Nous nous retrouvons donc avec un projet de loi mort au *Feuilleton*, mais que le gouvernement, dans sa suprême arrogance et son manque total de compréhension, veut maintenant rétablir, même si cette mesure a été rejetée à l'unanimité par les Canadiens.

S'il y a un gouvernement qui n'a pas conscience de la réalité, c'est bien celui-ci. Et s'il y a un gouvernement qui le prouve, c'est bien celui-ci avec le projet de loi C-78.

Au départ, ce projet de loi repose sur une hypothèse tout à fait fautive. Lorsque le rapport Brundtland a été présenté dans le monde entier, il y a quelques années, la notion de développement durable est devenue, en fait, le principe fondamental d'évaluation environnementale. L'expression, que les enfants de l'élémentaire en première, deuxième et troisième années apprennent dans toutes les écoles du Canada, ne figure pas une seule fois dans le projet de loi, comme si le gouvernement avait peur de l'utiliser. S'il y a une chose qui montre que nos vis-à-vis ont des idées retardataires sur la question, c'est bien cela.

Tous les pays modernes comprennent qu'on ne peut avoir une économie saine dans un environnement malsain. À l'heure actuelle, aucun pays moderne ne considère que l'environnement et l'économie s'excluent. Tous les gouvernements, à part celui-ci, comprennent que l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et le sol que nous cultivons ne sont pas des biens gratuits et qu'en les épuisant, comme nous le faisons, nous détruisons non seulement notre environnement, mais également notre économie.

Si vous vous demandez ce qui explique l'augmentation des coûts des services de santé, voyez l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons. Si vous croyez que notre déficit économique est énorme et en ignorez la cause, je vous demande simplement de penser au déficit environnemental que nous sommes sur le point de laisser à nos enfants.

De nos jours, les pays les plus prospères, comme l'Allemagne, sont ceux qui comprennent la nécessité d'intégrer totalement l'économie et l'environnement. Le Japon n'est pas nécessairement reconnu pour se préoccuper beaucoup d'environnement, mais il n'en a pas moins réduit ses déchets de 42 p. 100 et ses coûts énergétiques de 30 p. 100. C'est maintenant un des pays à l'avant-garde en ce qui concerne les économies d'énergie.

Ce sont là des objectifs environnementaux. Pourtant, le gouvernement préfère se complaire dans une idéologie des années 1850 selon laquelle nous pouvons continuer à produire sans nous préoccuper des déchets, ainsi que gaspiller nos ressources, comme si cela n'avait aucune importance.

Le développement durable est essentiel au Canada, car notre économie dépend énormément des ressources naturelles. Le développement durable doit être la pierre angulaire de toute législation moderne. Il est donc logi-